

RÉPUBLIQUE ET CANTON DU

# BELFORT JURA

TERRITOIRE DE

TERRITOIRE DE **BELFORT**  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU **JURA**

—  
**UNE HISTOIRE  
SANS FRONTIÈRE**

*partageons  
nos passions  
dans le  
Territoire*



## ÉDITO

**Des relations étroites unissent le Territoire de Belfort et le Jura suisse. Des liens anciens et historiques lient les deux espaces, de par leur passé commun lorsqu'ils étaient rattachés à l'Évêché de Bâle ou au Haut-Rhin et ne formaient qu'un même et unique territoire. Puis une frontière a été créée, générant de nombreux échanges et réalisations conjointes.**

Depuis ces dernières années, les relations entre le Département du Territoire de Belfort et la République et Canton du Jura se sont intensifiées ; il est donc intéressant de revenir sur des faits historiques qui rappellent la pertinence des questions contemporaines. Interroger l'histoire d'une frontière, c'est rappeler qu'elle n'est pas immuable, mais qu'elle est le fruit d'une histoire complexe. C'est aussi parler de la circulation des personnes et de la richesse que chacun peut apporter des deux côtés de la frontière. Ainsi, un patrimoine s'est construit grâce à une langue commune, une proximité entre territoires, des échanges entre individus et des relations qui ne cessent de se renforcer.

Les textes de ce livre relatant une petite partie de notre histoire commune représentent donc des points de repère qui illustrent la pertinence de nos relations. Aujourd'hui, au travers de nos projets liés aux transports, à la santé, à l'éducation et bien sûr de nos projets culturels, il est évident que cette relation joue un rôle structurant. Il incombe donc à chacun d'entre nous, dans les domaines qui nous sont propres, de poser de nouveaux jalons, de les nourrir et ainsi de construire notre avenir commun.

YVES ACKERMANN

PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL  
DU TERRITOIRE DE BELFORT





## 01 DES TERRITOIRES ET UNE FRONTIÈRE

La notion de frontière qui aujourd'hui sépare étroitement le Territoire de Belfort de la République et Canton du Jura, n'a pas toujours été aussi nette. C'est le sens de l'histoire qui a voulu que peu à peu la frontière devienne une ligne franche et précise.

### Des territoires imbriqués

L'histoire des villages frontaliers entre France et Suisse était bien plus complexe jusqu'à la Révolution française. En effet il existait une double imbrication de territoire et de souveraineté. La souveraineté politique était partagée entre les Habsbourg et le prince-évêque de Bâle dont le territoire temporel après la Réforme de 1527 s'était réduit au Jura avec comme capitale Porrentruy (DOC 1). Certains villages comme Boncourt et Beurnevesin étaient sous souveraineté alsacienne puisque le seigneur de Delle en désignait le maire.

La souveraineté spirituelle sur les paroisses frontalières était partagée entre l'archevêque de Besançon et l'évêque de Bâle. Les paroisses du sud-est du Territoire de Belfort étaient administrées par l'évêque de Bâle qui nommait les curés et y effectuait les visites pastorales. À l'inverse des paroisses dans la principauté de l'évêque dépendait de l'archevêque de Besançon. Dans certains cas les fidèles devaient traverser la frontière pour recevoir les sacrements, c'était le cas à Joncherey qui dépendait de l'église de Boncourt.



DOC 1 | Carte de l'Alsace et des pays voisins en 1648

DOC 2 | Carte administrative du département du grand Haut-Rhin





### Simplifier les tracés et créer une nouvelle entité territoriale

La conquête française de l'Alsace ne modifie par tout de suite la situation. Le duc de Mazarin, nouveau seigneur de Delle, continue à nommer le maire de Boncourt. Mais peu à peu, la notion linéaire de frontière prend corps et au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle plusieurs échanges ont lieu pour simplifier les limites. En 1778, un échange de souveraineté spirituelle a lieu entre l'archevêque de Besançon et l'évêque de Bâle. Désormais toutes les paroisses du baillage de Belfort dépendent de Besançon et celles de la principauté de l'évêque de Bâle. Trois ans plus tard, Louis XVI procède à des échanges de terres avec le prince-évêque pour rendre la frontière de leur deux pays plus linéaire. De nouvelles bornes sont plantées. La Révolution française amène de nouvelles modifications de frontières de façon bien plus importante, puisque sur la pression des Jacobins de Delle et de Porrentruy, les autorités révolutionnaires décident l'annexion de la principauté épiscopale à la République française. Le 23 mars 1793 voit le jour le 88<sup>e</sup> département français composé de l'ex-comté de Montbéliard et de l'ex-principauté sous le nom de Mont Terrible. Son existence est brève puisqu'une recomposition territoriale place Montbéliard dans le Doubs et Porrentruy dans un grand Haut-Rhin (DOC 2) jusqu'en 1815. Le traité de Vienne de 1815 efface les conquêtes et frontières issues de la Révolution et de l'Empire, la principauté n'est pas rendue à son prince-évêque, mais intégrée au canton de Berne. Le nouveau tracé de la frontière franco-helvétique n'est définitivement fixé que sous Louis-Philippe (DOC 3).

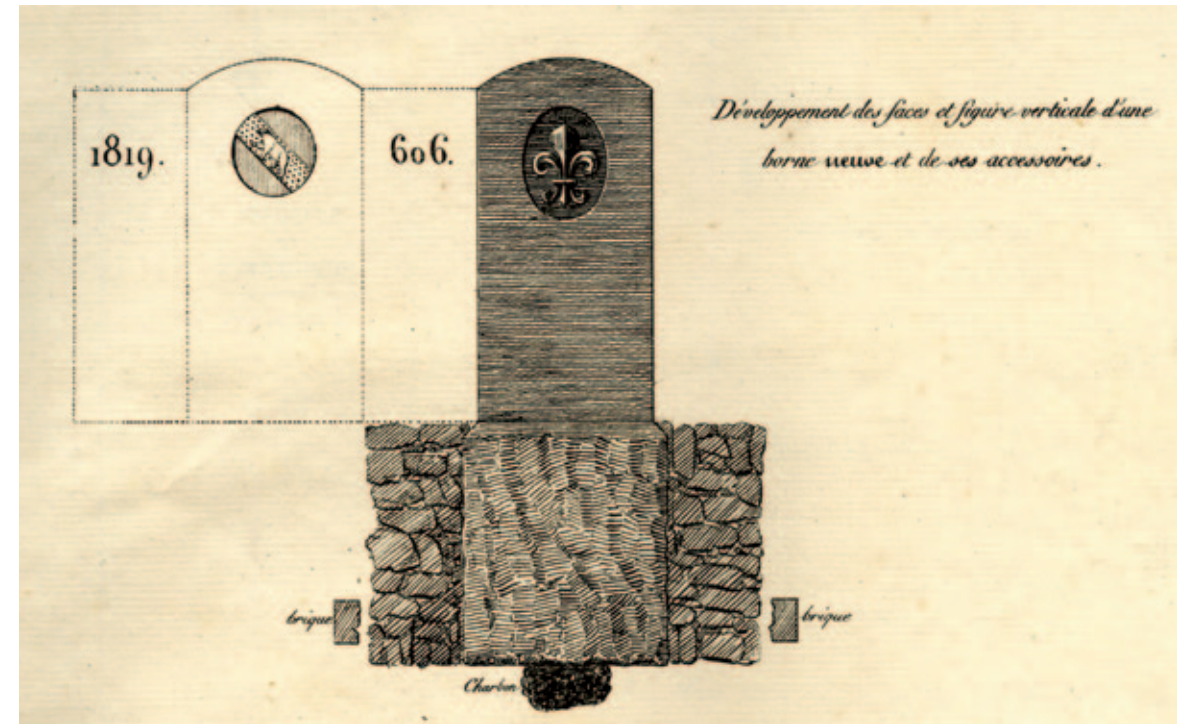
### Des territoires de refuge

Longtemps la frontière restant floue et peu surveillée, le territoire voisin a pu servir de refuge dans les temps troublés. Pour échapper aux persécutions religieuses interprotestants, un groupe d'anabaptistes trouve refuge dans la région de Florimont. Lors de la guerre de Trente ans, en 1643 les autorités religieuses de Delle prennent la précaution de mettre à l'abri les ornements liturgiques de l'église à Porrentruy pour éviter un pillage par les troupes suédoises. Pendant la période la plus dure de la Révolution, de nombreux prêtres réfractaires ont trouvé refuge à Porrentruy et Delémont. En 1871, après l'échec du général Bourbaki dans sa tentative de lever le siège de Belfort, c'est vers la Suisse que se tourne son armée pour échapper aux Prussiens. En 1914, on assiste à une fermeture de la frontière. En effet, la Suisse entend défendre sa neutralité et se méfie de ses deux voisins allemand et français qui pourraient être tentés de contourner le front en passant par le territoire de la Confédération. La frontière est fermée et considérablement renforcée dans la région de Réchésy (DOC 4). Du côté français, la crainte d'une offensive allemande par la Suisse amène le commandement militaire à faire creuser une ligne de défense le long de la frontière : la ligne S. Lors de la Seconde Guerre mondiale, la Suisse devient de nouveau une terre de refuge pour les Français et étrangers qui tentent d'échapper aux persécutions et aux dangers des combats de la Libération.

Jean-Christophe Tamborini



DOC 3 | Bornage de la frontière à Courcelles



DOC 4 | La frontière franco-suisse pendant la Première Guerre mondiale







## 02 LES SUISSES DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT

Cela peut paraître surprenant aujourd'hui, mais la plus importante communauté étrangère dans le département jusqu'en 1911 est la communauté suisse. Elle demeure la seconde communauté derrière les Italiens jusqu'en 1954.

### La présence anabaptiste

Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, autour de Delle et dans les villages du sud du Territoire de Belfort, ce sont des paysans suisses anabaptistes qui s'installent en famille dans les fermes seigneuriales. Ils fuient l'Oberland bernois devant la répression religieuse qui s'abat sur eux. Ils trouvent un accueil favorable auprès des seigneurs locaux en raison de leur très bonne réputation d'agriculteurs. En 1712, les seigneurs de Normanvillars et Florimont s'opposent à leur expulsion du royaume car ils ont su mettre en valeur des terres incultes jusque là et qu'ils vivent discrètement dans des clairières défrichées par leurs soins (DOC 1).

### La communauté au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'industrie en plein développement attire la main d'œuvre locale qui se désintéresse des travaux des champs. Les propriétaires terriens font appel de nouveau à des Suisses comme travailleurs agricoles de remplacement. Ils arrivent en famille, aussi bien de Suisse alémanique que de Suisse romande, quittant des campagnes où il est devenu difficile de s'installer. En 1851, ces Suisses représentent 86,5 % des étrangers recensés dans le Territoire de Belfort. Ces familles représentent une forte communauté dans certains villages (107 Suisses à Réchésy en 1881, 71 à Montbouton, 36 à Florimont, 29 à Courcelles). En 1881, pour ces immigrés venus d'un pays voisin, ce n'est pas seulement l'attrait de la ville qui importe mais plutôt la proximité de la frontière. Ils se concentrent essentiellement dans le sud du Territoire de Belfort, dans les petits villages, où ils sont agriculteurs, et dans les villes moyennes comme Delle, Beaucourt et Grandvillars, où ils sont ouvriers d'usine. Dans certains cas la proportion de Suisses peut dépasser les 10 % de la population comme en 1931 à Réchésy (11 %), Beaucourt (15 %), Montbouton (18 %), Florimont (21 %) et Thiancourt (27 %). Plus on remonte vers le nord du département, plus cette présence est marginale. Ce ne sont pas toujours de simples exploitants, certains sont en effet propriétaires des fermes et des terres qu'ils cultivent. Cette présence massive de ressortissants suisses dans l'agriculture s'amenuise avec le décollage économique de la Confédération helvétique, surtout après la Seconde Guerre mondiale (DOC 2). Lors du recensement départemental de 1999, sur les 11 176 étrangers dénombrés, les Suisses ne représentaient plus que 271 personnes soit 2,5 % des étrangers présents.

DOC 1 | Almanach anabaptiste publié à Belfort en 1823





REPUBLIQUE FRANÇAISE

**RECEPISSE**  
DE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE  
DE TRAVAILLEUR AGRICOLE STRANGER

Delivré  
sur présentation de  
[Photo d'identité]

La titulaire expose sa profession de *Culteur agricole*  
à compter du *1<sup>er</sup> Février 1913* avec *M. Schaller*  
demeurant au *Grand-jour S. de Schaller*

Ce contrat a été été  
sous le n<sup>o</sup> *5274* par le *le Ministre de l'Agriculture*.

ETAT CIVIL

M. *Stalder*  
né le *16 Septembre 1878* à *Coudreflorey canton de Neuchâtel*  
résidant à *Grand-jour S. de Schaller*

La présente récipis, tenant lieu de permis de séjour, sera valable  
à partir de la date de son établissement.  
Si, dans ce délai, la carte d'identité en lui a été remise, l'intéressé  
devra demander la prorogation du présent récipis.

A *Grand-jour* le *1<sup>er</sup> Février 1913*

VALIDITE prorogée en  
A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 1913

Le Commissaire de Police de la Mairie.

AVIS AUX TRAVAILLEURS ETRANGERS

Le présent récipis, tenant lieu de permis de séjour, sera valable à partir de la date de son établissement. Si, dans ce délai, la carte d'identité en lui a été remise, l'intéressé devra demander la prorogation du présent récipis.

Le présent récipis, tenant lieu de permis de séjour, sera valable à partir de la date de son établissement. Si, dans ce délai, la carte d'identité en lui a été remise, l'intéressé devra demander la prorogation du présent récipis.

Le présent récipis, tenant lieu de permis de séjour, sera valable à partir de la date de son établissement. Si, dans ce délai, la carte d'identité en lui a été remise, l'intéressé devra demander la prorogation du présent récipis.

DOC 2 | Carte d'identité d'un travailleur agricole suisse

Rester Suisse

Dès 1877, les Suisses de Belfort sollicitent de l'Administrateur du Territoire de Belfort l'autorisation de se réunir pour former une société « afin d'avoir l'occasion de se voir plus souvent » mais aussi de pouvoir secourir leurs compatriotes ouvriers et saisonniers qui se trouvent dans le dénuement. En octobre 1900, la société suisse « Helvétia » envoie ses statuts à la préfecture. Le président prend soin d'ajouter que la société se chargera de donner « des leçons de français aux membres par un instituteur de la ville ». Cette société compte 35 membres en 1900.

La loi de 1901 sur les associations n'interdit pas le rassemblement de ressortissants étrangers. C'est ainsi que se crée officiellement en 1905, la Société suisse de Belfort (DOC 3). Le but de cette association est de « resserrer les liens d'amitié entre les résidents suisses du Territoire de Belfort, de leur venir en aide, en cas de nécessité, dans la mesure de ses moyens ». La société dispose de moyens financiers par l'intermédiaire des cotisations de ses membres et de dons et legs. Elle tient une réunion par mois pour parler de la vie de la communauté suisse du département, étudier les demandes d'aides et de secours, évoquer aussi la mère patrie mais le règlement précise bien, dans son article 24, que toute discussion politique ou religieuse est interdite. Il existe d'autres associations de ce type pour les Suisses de Delle et pour ceux de Beaucourt.

Jean-Christophe Tamborini



DOC 3 | Statuts de la Société suisse de Belfort







### 03 PIERRE - JOSEPH - MAURICE VALLAT, ARCHITECTE SANS FRONTIÈRES

Témoin d'une période faste de l'histoire du Jura, l'architecture de Maurice Vallat s'est également exportée hors des frontières, jusque dans le Territoire de Belfort. Né en 1860 à Porrentruy d'un père géomètre, Maurice Vallat est admis à l'École des beaux-arts de Paris en 1884 qu'il fréquentera jusqu'en 1891. Il amorce un retour dans sa région d'origine à partir de 1893. Sans doute grâce au soutien de son père, notable de Porrentruy, il obtient sa première commande : l'Église St-Étienne de Bressaucourt, construite entre 1893 et 1894 et qui reste sans doute son œuvre la plus impressionnante : la construction néo-romane au clocher néo-byzantin érigée en pleine campagne jurassienne est en effet loin de passer inaperçue.

Mais Vallat obtiendra surtout ses titres de gloire grâce à ses maisons bourgeoises édifiées à Porrentruy et dans sa région. Le Dr. Germain Viatte, Victor Donzelot (administrateur de l'usine Condor), Théophile Burger (industrie de chaussures *La Minerva*) ou encore la famille Burrus, pour ne citer que les plus notoires, tous feront appel à ses services et feront construire des villas au cachet original, teintées d'éclectisme parisien et de régionalisme à l'image de la villa Viatte (DOC 1). Cette construction tout droit sortie d'un conte de Grimm avec sa tourelle médiévalisante, sa riche polychromie et ses multiples matériaux (charpentes apparentes, céramique, etc.) forme en effet avec sa voisine, la villa Pfister, sans doute un des ensembles architecturaux les plus novateurs et originaux de la ville à cette époque. Vallat deviendra ainsi rapidement l'architecte attitré de cette nouvelle classe sociale, bourgeoise et catholique, qui bénéficie alors du fort développement industriel en raison de la récente construction de la ligne de chemin de fer Paris-Bâle transitant désormais par le Jura et ce malgré l'isolement dans lequel elle se trouve au sein du canton de Berne depuis la crise du *Kulturkampf*.

DOC 1 | Villa Viatte, Porrentruy, 1895



En 1900, l'architecte municipal de la ville de Belfort, Eugène Lux, est chargé d'établir les plans du quartier Carnot, un nouveau quartier aux allures haussmanniennes qui a pour but de désenclaver la vieille ville. Ce projet urbanistique va attirer un grand nombre d'architectes parmi lesquels Maurice Vallat. Pour ce quartier, il réalise deux projets: un immeuble résidentiel situé rue Pierre Dreyfus-Schmidt et surtout le Grand Hôtel du Tonneau d'Or au boulevard Carnot (DOC 2). Cet hôtel de grand standing, propriété d'Eugène Garteiser, ouvre ses portes en 1902 et devient rapidement le haut-lieu de la bourgeoisie de la région. Nid d'espions dans les années 1920, puis réquisitionné par les Allemands durant la Deuxième Guerre mondiale, l'hôtel sera victime d'un incendie qui entraînera sa fermeture en 1956. Cédé par la suite aux HLM, il faudra attendre 1990 pour que Patrick Zanolfi rachète le bâtiment et permette au Grand Hôtel du Tonneau d'Or de rouvrir ses portes en 1992.

Ces deux constructions vont permettre à Vallat de se faire un nom à Belfort. Il reçoit dès lors d'autres commandes et finira ainsi par ouvrir un nouveau bureau d'architecte après ceux qu'il possède déjà à Paris et à Porrentruy. C'est ainsi que Vallat réalise un immeuble au faubourg de France en 1907, qui abrite alors les Grands Magasins Touvet, ainsi que la résidence de la famille Touvet à Giromagny. Il devient ainsi l'architecte de la même bourgeoisie catholique qui l'avait fait connaître dans la région de Porrentruy.

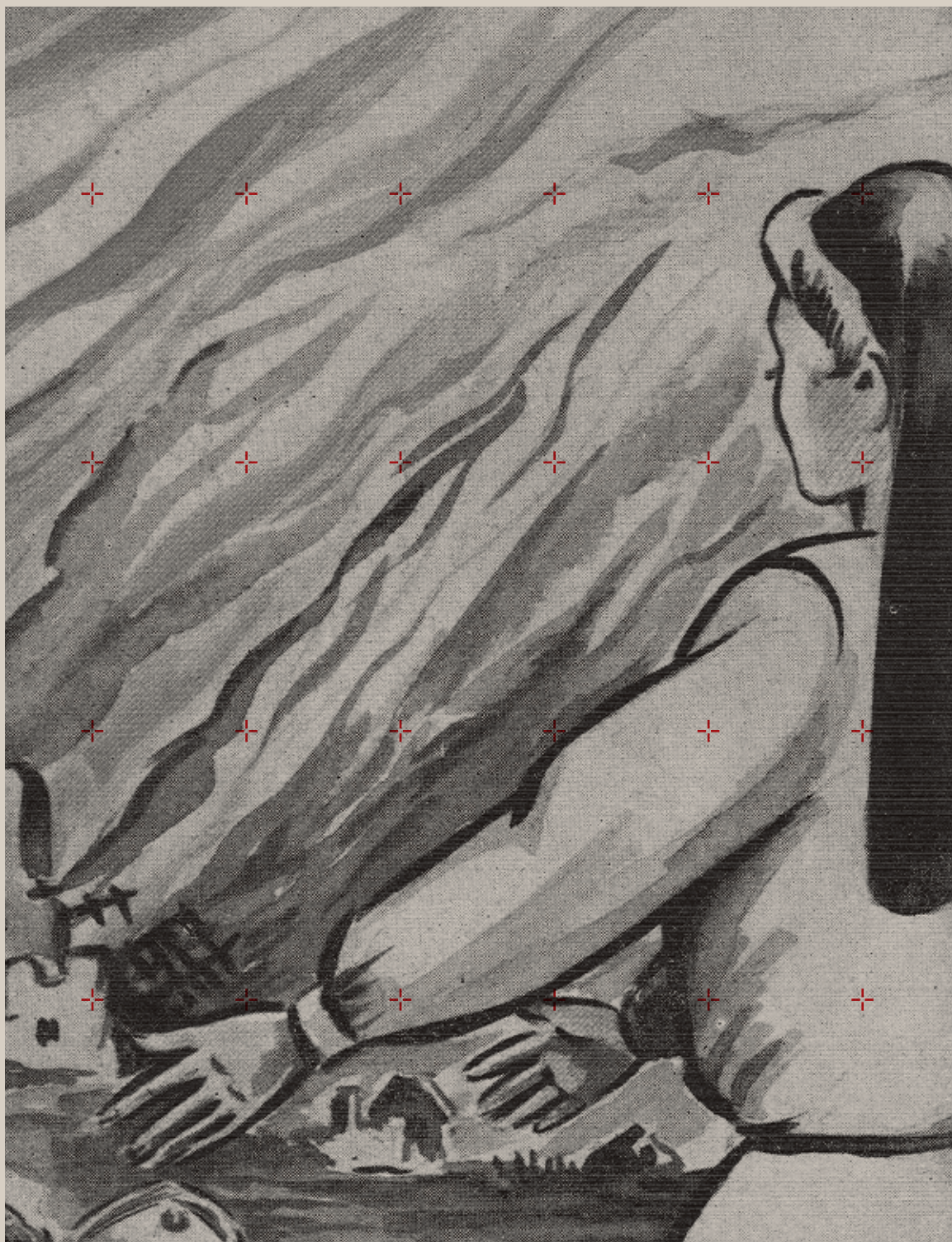
Architecte au parcours atypique dont la carrière s'étend du Jura à Paris, en passant par le canton de Schwytz, c'est finalement à Belfort que Maurice Vallat s'éteint en 1910 dans des conditions mystérieuses.

Nicolas Jacot



DOC 2 | Grand Hôtel du Tonneau d'Or, Belfort, 1902





+

#### 04 FLUX ET REFLUX DE PERSONNES CIVILES ET MILITAIRES ENTRE LE TERRITOIRE DE BELFORT ET L'AJOIE, ENTRE SEPTEMBRE 1939 ET L'ÉTÉ 1945

+

+

La frontière, longue de 25 km, s'étend entre Croix à l'ouest et Réchésy à l'est, dans un terrain boisé et accidenté. De nombreuses personnes, civiles et militaires, ont franchi cette frontière, dans un sens ou l'autre :

**Septembre 1939 - Juin 1940** De nombreux Suisses de l'étranger rentrent au pays, notamment à la suite de la mobilisation de l'armée suisse.

**Juin 1940 - Juillet 1940** La population française proche, terrorisée par les attaques en piqué des Stukas et leurs sirènes hurlantes, cherchent refuge en Ajoie (DOC 1). Ils seront 7 à 8000. L'armée, les samaritaines, les deux troupes d'éclaireurs, les bonnes sœurs des couvents bruntrutains les prennent en charge dès leur arrivée. Ils seront logés également dans des salles d'école réquisitionnées, puis hébergés durant trois semaines en Gruyère, avant leur rapatriement.

**Juillet 1940** Le 45<sup>e</sup> Corps d'armée du Général Daille, fort de 42 000 hommes, dont une division polonaise de 10 000 soldats, demande et obtient l'internement en Suisse, conformément aux Conventions de La Haye de 1907. Le gros de ces troupes entre par les Franches-Montagnes. Les soldats français seront rapatriés en janvier 1941 en Zone Sud via Genève, alors que les soldats polonais resteront en Suisse jusqu'à la fin des hostilités.

**Juillet 1940 - Novembre 1942** Les exactions par la puissance occupante incitent tout d'abord les habitants de la Zone Nord de la France à rallier la Zone Sud. La ligne de démarcation se trouvant en terrain découvert et de surcroît très surveillée, nombre d'habitants de la Zone Nord et d'Alsace, pénètrent en Suisse via le Territoire et l'Ajoie. Transitant par le territoire suisse, ils se rendent en Zone Sud via Genève, escortés par des hommes de la Gendarmerie d'armée. Seuls ceux sans papiers d'identité sont refoulés en France occupée. Il a été impossible de chiffrer cette transhumance, mais entre le 21 août 1941 et le 7 novembre 1941, un état indique 354 personnes, dont 276 hommes et 78 femmes et enfants. Une autre mention relève une moyenne de 5 personnes par jour en juillet 1941.

+

+



**Mai 1942 - Octobre 1944** Lorsque débutent les rafles de juifs aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg, en Zone Nord française, effectuées non pas par les troupes d'occupation mais par les gendarmeries nationales de ces pays, un nombre croissant de juifs, aussi bien étrangers que nationaux, tentent d'entrer en Suisse. L'excroissance d'Ajoie est la portion de Suisse la plus proche et la plus aisément atteignable depuis les Pays-Bas, la Belgique, la Zone Nord et l'Alsace. Des voies ferrées, à partir de Bruxelles via les Ardennes et Nancy permettent de se rendre rapidement à Belfort. À partir de là, le cheminement s'effectue par autobus ou pédestrement et à l'aide de passeurs. Plusieurs itinéraires ont été mis sur pied à partir de la Belgique, avec points de chute, aboutissant notamment chez M. le curé de Saint-Dizier-L'Évêque, ou à «L'Orphelinat» des sœurs de Niederbronn à Delle! Le refoulement des fugitifs juifs, décrété à partir du 13 août 1942 par Rothmund, a été annulé le 28 août 1942 à la suite de nombreuses protestations de notables, des médias, de la population et des parlementaires. Pour mémoire, sur un total de 61 000 civils accueillis, dont 28 000 juifs, 3 742 civils, sont arrivés en Suisse par le Jura bernois d'alors.

Une autre filière, partant des Pays-Bas, aboutissait, via la Belgique, à la ferme Quain (DOC 2), se trouvant à La Queue-au-Loup, au sud-ouest de Boncourt-Déridez. Cette ferme, dont Yvonne Quain était la tête pensante, fut un lieu de passage dans les deux sens, très prisé par les gens de la Résistance, des services de renseignements du SR suisse du colonel Masson et des services de renseignements alliés : la M15 britannique et l'OSS des États-Unis! Citons, parmi de nombreuses personnalités, le Général de Bénouville, le professeur Jacques Monod, M. Miranda, ayant été pris en charge par le Corps-Franc de Grandvillars.

**Octobre 1944 - Novembre 1944** Ayant remonté la vallée du Rhône, les troupes du général de Lattre de Tassigny, longeant la frontière franco-suisse, son flanc droit étant assuré tacitement par l'Armée suisse, provoque un exode temporaire des populations civiles françaises des départements du Doubs et du Territoire de Belfort en Ajoie. Il s'agit sans doute d'une dizaine de milliers de personnes qui sont acheminées par le territoire helvétique à l'arrière de l'Armée de Lattre, par Les Verrières.

**1941 - 1945** En plusieurs vagues, des milliers d'enfants de France ont été accueillis en Suisse, majoritairement placés auprès de familles suisses, durant quelques mois, sous l'égide de la Croix-Rouge.

En considérant les chiffres ci-dessus et en mettant en regard les chiffres tirés du rapport Ludwig de 1957, soit : **103 869** internés militaires, prisonniers de guerre évadés, déserteurs et hospitalisés; **55 018** réfugiés civils au sens étroit du terme (dont **21 558** recensés comme juifs); **9 909** émigrants, respectivement des personnes n'ayant pu poursuivre leur émigration vers d'autres lieux, et qui se trouvaient en Suisse le 03/03/39 (dont 6654 personnes recensées comme juives); **59 785** enfants étrangers, soit séjournant afin de se refaire une santé, soit ayant fui une région où la guerre sévissait; **66 549** frontaliers ayant cherché temporairement refuge en Suisse, notamment par l'Ajoie en 1940, en automne 1943 en provenance d'Italie, en automne 1944 dans le Jura lors de l'avance de l'Armée de Lattre; 251 réfugiés politiques.

Au total : **295 381**

On peut constater qu'une partie importante du total a pénétré en Suisse par l'Ajoie!

Henry Spira



DOC 1 | Affiche suisse vers 1940



DOC 2 | La ferme Quain





## 05 LA LIAISON FERROVIAIRE ENTRE BELFORT ET PORRENTROY

L'idée de créer une ligne de chemin de fer reliant Belfort à la Suisse est venue très progressivement aux autorités locales. Ce projet qui ne vit complètement le jour qu'en 1913 est en fait la suite logique d'un premier tronçon qui allait de Montbéliard à Delle. Ce projet à caractère plus local voit le jour sous l'impulsion des industriels de la région.

### Le premier tronçon

Le tracé est prévu pour relier les grands sites de production de la région de Montbéliard à ceux du sud du Territoire. L'idée commence à faire son chemin dès 1855. En 1857, la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée en reçoit la concession. La déclaration d'utilité publique est signée par le préfet du Haut-Rhin en 1865, permettant les expropriations. Les travaux commencent en 1866 sur la ligne Montbéliard-Delle par Beaucourt et Morvillars. Cette première ligne ouvre en 1868. Elle relie les usines de la famille Peugeot, à celles des Viellard à Méziré, Morvillars et Grandvillars (DOC 1). Le succès potentiel de la ligne incite les autorités locales à prendre contact en 1866 avec les autorités suisses dans l'idée d'utiliser le tronçon Morvillars-Delle pour créer une liaison Belfort-Delémont, puisque du côté suisse il existe déjà un tronçon Boncourt-Porrentruy. La guerre franco-prussienne de 1870-1871 gèle les pourparlers.

### Le second tronçon

Mais cette guerre et ses conséquences territoriales (annexion à l'Allemagne de l'Alsace-Moselle) donnent un intérêt nouveau à une ligne Belfort-Delémont. En effet, la ligne internationale Bruxelles-Strasbourg-Bâle-Milan passe désormais entièrement en terre allemande. Pour capter de nouveau ce flux international germe l'idée de détourner ce trafic par Nancy-Épinal-Belfort-Delémont. Sur la pression des autorités locales, le gouvernement choisit de faire passer la future ligne par Danjoutin et Morvillars et non depuis Petit-Croix comme initialement envisagé (DOC 2). La concession est attribuée à la compagnie de l'Est, les expropriations et les travaux commencent très vite et la ligne Belfort-Delle est inaugurée en 1877 (DOC 3). La Compagnie de l'Est reprend l'intégralité de l'exploitation de la ligne. Du côté suisse, les travaux sont plus lents et difficiles entre Porrentruy et Delémont. L'achèvement de la ligne ne se réalise qu'en 1913.



À cette première réalisation, un second projet encore plus ambitieux doit donner une plus grande impulsion internationale à cette ligne. Ce grand projet ferroviaire apparaît en 1876 : le percement des Vosges pour créer une liaison directe Belfort-Épinal. Le projet est soutenu par la Chambre de commerce qui organise un groupe de travail dans le but de faire pression sur les Chambres de commerce du quart nord-est de la France. Ce projet est étroitement lié au percement d'autres tunnels ferroviaires en Suisse. Ce n'est véritablement qu'à partir de 1907 que se concrétisent les réflexions à ce sujet. Les discussions avec les autorités suisses pour le financement s'engagent. Le percement du Ballon d'Alsace (DOC 4) est le défi le plus important à relever. Les premières estimations restent raisonnables; un financement semble possible même avec la très faible contribution de la compagnie de l'Est. Cependant, en 1913, la facture s'envole et le retour de l'Alsace-Moselle à la France en 1918 donne le coup de grâce au projet qui ne réapparaît pas après la Première Guerre mondiale.

Jean-Christophe Tamborini



DOC 1 | Gare de Grandvillars



DOC 2 | Tracé de la ligne Belfort-Morvillars





DOC 3 | Locomotive de la ligne internationale  
Belfort - Delle - Porrentruy



DOC 4 | Plan du percement du Ballon d'Alsace





## REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

**Boiteux, Marie-Thérèse,**

*Amer chocolat*

Besançon : Éditions du Sekoya, 2004.

« Chemin faisant », *La route et le rail du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*

Catalogue d'exposition des Archives départementales

Belfort : Imprimerie Schraag, 2006.

**Colney, Michel,**

*À Boncourt, de l'autre coté de la frontière, 1939-1945, ils témoignent*

Courtelevant : Éditions CSV, 2007.

**Datler, Dominique,**

*La Révolution dans le Territoire de Belfort, 1789-1792*

Belfort : Service des archives et de l'action culturelle, 1989.

**Daumas, Jean-Claude (dir),**

*L'arc jurassien*

Vesoul : Maé-Erti, 2004.

**Hege, Ernest,**

*Anabaptistes - Mennonites de Florimont,*

*deux siècles et demi d'histoire, 1740-1990.*

**Rebetez, Jean-Claude (dir),**

*Pro Deo, l'ancien évêché de Bâle du IV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*

Delémont : Édition P+D SA, 2006.

**Spira, Henry,**

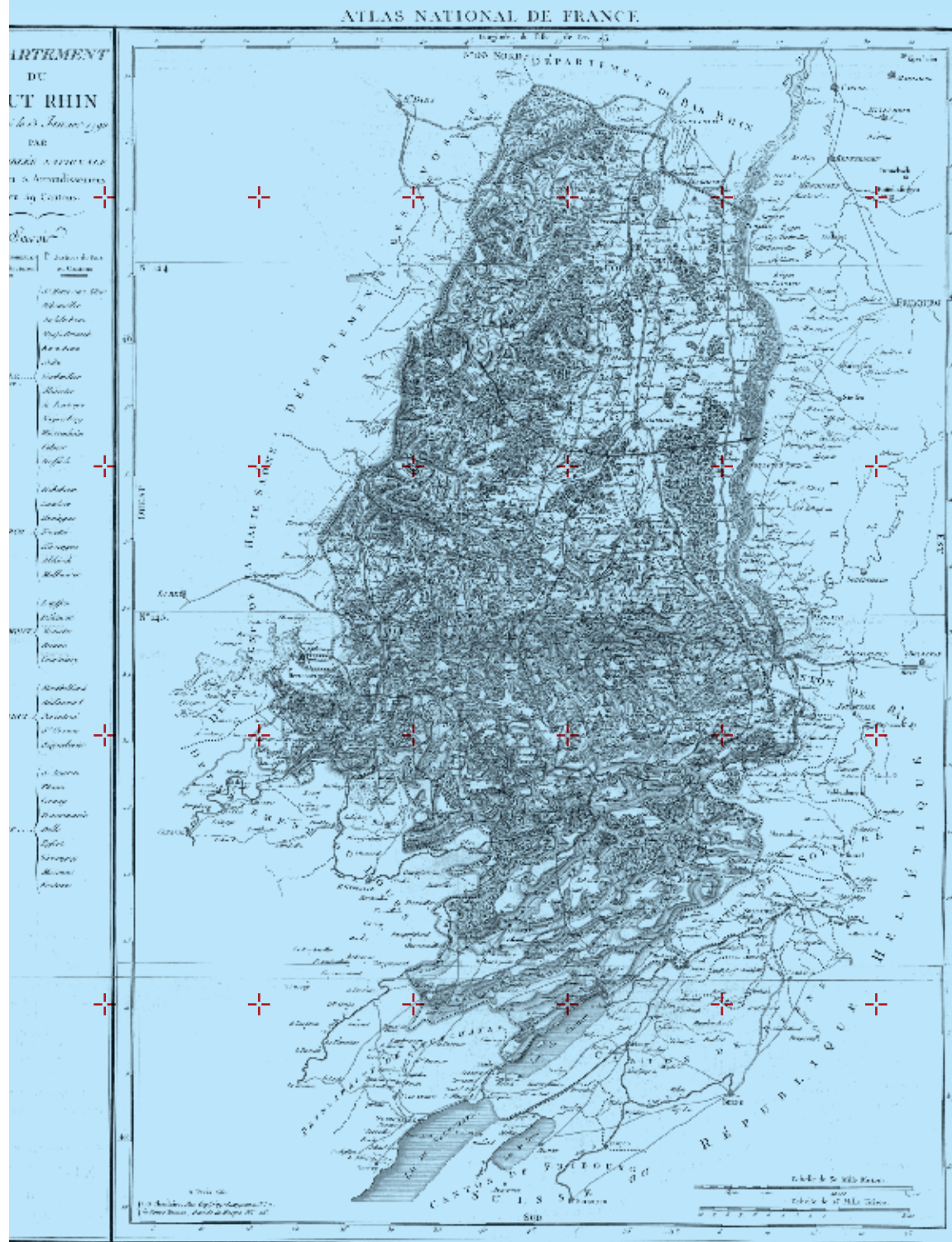
*La frontière jurassienne au quotidien, 1939-1945*

Genève : Slatkine, 2010.

**Tatu, Laurent et Tamborini, Jean-Christophe,**

*La Grande Guerre dans le Territoire de Belfort*

Strasbourg : Édition Coprur, 2005.







**ARCHIVES DÉPARTEMENTALES  
DU TERRITOIRE DE BELFORT**

4 RUE DE L'ANCIEN THÉÂTRE  
90020 BELFORT  
TEL. 03 84 90 92 00

LES ARCHIVES EN LIGNE  
[WWW.CG90.FR](http://WWW.CG90.FR)

partageons  
nos passions  
dans le  
Territoire